

REMISE DE MANUELS SCOLAIRE / REINSCRIPTION 2023-2024

La remise des livres est obligatoire et conditionne l'inscription au niveau supérieur. Les réinscriptions auront lieu juste après la remise des manuels.

Etape 1 : Sous la responsabilité du professeur, l'élève se rend avec sa classe au CDI pour la remise des manuels scolaires. Merci de respecter scrupuleusement l'heure de début des formalités.

NB : En cas de pénalités, prévoir les sommes suivantes :

Perte du manuel : 25 euros

Détérioration du manuel : 10 euros

Etape2 : L'élève, accompagné de son parent, se rend en Vie Scolaire afin de remettre son dossier de réinscription aux personnels de vie scolaire en charge des réinscriptions.

Remise de manuels/ Réinscriptions :

Le 25/06/24, Réinscriptions des classes suivantes :

Classe	Heure	Professeurs accompagnateurs
6è 1	7H30	M. NABAJOTH
5è2	8H30	Mme BUDOC
5è 3	9H30	Mme PIERROT
6è 2	10H30	Mme HATCHI

Le 26/06/24, Réinscriptions des classes suivantes :

Classe	Heure	Professeurs accompagnateurs
6è 3	7H30	Mme MINOS
5è 1	9H30	Mme LOYA
4è1	10H30	Mme ABAILLE

Le 28/06/24, Réinscriptions des classes suivantes :

Classe	Heure	Professeurs accompagnateurs
4è 2	7H30	M. GROS-PRUGNY
4è 3	8H30	Mme HILDEBERT
6è 4	9H30	M. NABAJOTH

La CPE

O.DESIREE